



**À L'HÔPITAL ?  
DANS LE RESPECT DE L'AUTRE**

Une hospitalisation est un moment important.  
Vous souhaitez prendre des photos  
ou filmer au sein de l'hôpital ?

**VOUS  
NE POUVEZ PAS  
PHOTOGRAPHER  
OU FILMER :**

- Les professionnels hospitaliers
- Les autres usagers  
*Le droit à l'image et le respect de la confidentialité et de l'intimité les protègent.*
- Les locaux
- Les équipements hospitaliers
- Les éléments du dossier médical  
*Les règles de sécurité les protègent.*

**VOUS POUVEZ  
PHOTOGRAPHER  
OU FILMER :**

- Vous-mêmes
- Vos proches avec leur accord !
  - ▶ Pour les personnes vulnérables (réanimation, coma, majeurs protégés) : respectons leur dignité.
  - ▶ Pour les mineurs : l'autorisation des parents est nécessaire.



**VEILLONS TOUJOURS À L'UTILISATION  
QUE NOUS FAISONS DE NOS PHOTOS ET DE NOS VIDÉOS !**